

PLAN D'ACTION RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS							
	Action	Objectifs	Cible et indicateurs	Budget			Porteur de projet
				2022	2023	2024	
Section 1							
SENSIBILISATION ET COMMUNICATION							
1.1	Produire/distribuer des fiches et articles de sensibilisation sur différents sujets : Bande riveraine, cyanobactéries, eutrophisation des plans d'eau, EEE, EAE, activités promotionnelles. (Projet en continu)	Éducation et sensibilisation des riverains.	Augmentation de la participation des riverains. Sensibilisation des nouveaux arrivants sur les comportements à adopter et les règlements qui s'appliquent en rive.	0 \$	800 \$	400 \$	ARRSFD
1.2	Visite de porte-à-porte pour recruter de nouveaux membres et faire de la sensibilisation en lien avec la protection de la bande riveraine, EAE,EEE. (Projet 2023-2024)	Éducation et sensibilisation des riverains. Augmentation de la proportion des riverains ayant une bande riveraine conforme.	Augmentation du nombre de membres. Amélioration de l'état des bandes riveraines. Augmentation de la participation lors des campagnes d'achat d'arbustes.	0 \$	0 \$	300 \$	ARRSFD
1.3	Distribution du code d'éthique (Projet en continu)	Éducation et sensibilisation des riverains. Communiquer des informations et pertinentes à l'ensemble des riverains.	Observer des comportements respectueux de l'environnement. Augmentation de la bande riveraine, plantation en bande riveraine.	0 \$	0 \$	0 \$	ARRSFD
1.4	Donner le mandat de l'élaboration d'un diagnostic de la rivière au RAPPEL. (Projet 2022)	Obtenir un portrait global de la rivière Saint-François.	Dépôt d'un rapport de diagnostic au conseil municipal.	10 000 \$	0 \$	0 \$	ARRSFD
1.5	Voir les partenaires potentiels pour la mise en place du plan d'action à la suite du diagnostic du RAPPEL. Entamer des démarches pour la création d'un comité intermunicipal. (Projet 2023-2024)	Permettre une collaboration avec les municipalités riveraines pour la mise en place d'actions visant la protection du plan d'eau. Approche concertée essentielle dans le cas d'une rivière.	Partenariat actif avec Bury et d'autres municipalités riveraines dans le budget et les actions.	0 \$	0 \$	0 \$	Municipalité, ARRSFD MRC, Bury.
Sous-total				10 000 \$	800 \$	700 \$	
Section 2							
SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU							
2.1	Identifier une sentinelle responsable de la transmission des épisodes de cyanobactéries au COGESAF. Recruter des observateurs (5) répartis sur la rivière. Former les nouveaux observateurs. (Projet en continu)	Suivi de la présence de cyanobactéries, espèces aquatiques envahissantes (EAE).	La sentinelle est responsable de faire le suivi des épisodes de cyanobactéries au COGESAF et au MDDELCC et en informer la Municipalité.	0 \$	0 \$	0 \$	ARRSFD (en collaboration avec le COGESAF)
2.2	Mettre en place des sous-comités : Sentinelles/observateurs (Projet 2022-2023-2024). Échantillonneurs de suivi de la qualité de l'eau. (Projet 2023-2024)	Créer des équipes de suivi du plan d'eau. Créer un sentiment d'appartenance en vue d'une implication des riverains face à leur plan d'eau. Faire une rencontre à tous les printemps avec les personnes responsables de l'échantillonnage et les sentinelles/observateurs. L'objectif est de faire les mises à jour, de rafraîchir certaines informations et d'augmenter l'implication.	Avoir des sentinelles/observateurs réparties sur le plan d'eau (5). Avoir des personnes-ressources qui pourront faire l'échantillonnage des tributaires (3).	0 \$	500 \$	0 \$	ARRSFD (en collaboration avec le COGESAF)
Sous-total				0 \$	500 \$	0 \$	
Section 3							
PROJET D'AGRICULTURE DURABLE							
3.1	Participation active au comité Agriculture durable de Dudswell	Créer de nouveau lien de communication entre l'association et les agriculteurs autour de la rivière. Partager avec les agriculteurs les résultats du rapport de diagnostic du RAPPEL.	Sensibilisation en bonnes pratiques. Mise en lumière des actions des agriculteurs locaux pour la protection de l'environnement. Rédaction d'article, de promotion, etc.	0 \$	0 \$	0 \$	Table agroalimentaire de l'Estrie, UPA, MRC, municipalité, ARRSFD MAPAQ
Sous-total				0 \$	0 \$	0 \$	
Section 4							
GESTION DES EAE							
4.1	Fabrication de bouées de délimitation pour les herbiers de myriophylle et autres herbiers présents sur la rivière.	Délimitation des herbiers afin de limiter le passage des embarcations nautique près de ceux-ci. Limitation de la propagation.	Délimitation des herbiers sur le plan d'eau.	1 000 \$	0 \$	0 \$	ARRSFD
4.2	Retour sur les herbiers recensés par l'étude sur les plantes aquatiques du RAPPEL de 2019.	Connaître l'évolution des herbiers de myriophylle depuis 2019.	Nouvelle cartographie à jour et rapport d'évolution des herbiers.	0 \$	3 000 \$	0 \$	RAPPEL
Sous-total				1 000 \$	3 000 \$	0 \$	
Section 5							
SÉCURITÉ NAUTIQUE							
5.1	Production de deux nouvelles bannières de vitesse.	Sensibilisation des usagers de la rivière à la réduction de la vitesse sur le plan d'eau.	Amélioration des comportements, diminution de la vitesse sur le plan d'eau.	0 \$	1 000 \$	0 \$	ARRSFD
5.2	Installer des affiches indiquant que les îles dans la rivière près du chemin Pomerleau sont des espaces fauniques protégés. Défense de passer.	Limiter l'agglomération sur les îles au centre de la rivière.	Diminution de la présence d'embarcations de plaisance.	0 \$	0 \$	0 \$	Canard Illimité, Municipalité
Sous-total				0 \$	1 000 \$	0 \$	
TOTAL				11 000 \$	5 300 \$	700 \$	